



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban

Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



Annexe 2026 Championnat Départemental Des Clubs OPEN

Mise à jour le 30 juin 2026

Préambule :

Le document de référence est le « Règlement général du championnat des clubs open et féminin » FFPJP.

L'annexe 2026 du règlement du CDC Open précise les modalités de fonctionnement de cette compétition

Cette annexe détaille les montées et les descentes pour 2026, elle précise le nombre d'équipe par division pour 2026.

Le responsable du club qui reçoit doit envoyer la ou les feuilles de match au CD dans les 24 heures.

Le club qui n'envoie pas les feuilles dans ce délai sera sanctionné sportivement de - 2 points.

En 2026 mise en place expérimentale de la nouvelle attribution des points en phase de poules :

- **Match gagné 5 points**
- **Match nul 2 points**
- **Match perdu 0 point**
- **Forfait -1 point**
- **Bonus offensif 1 point pour un score de (36 à 0) ou (34 à 2) ou (32 à 4) ou (30 à 6)**
- **Bonus défensif 1 point pour un match perdu (16 à 20)**
- **3 points de bonification pour les équipes ayant remporté tous leurs matchs de poule**

Article 1 :

Horaire du début de la compétition :

Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} division : 14 heures 15

Une équipe de chaque groupe reçoit les autres équipes de son groupe, soit 3 rencontres ou 2 en cas de X dans le groupe. Dans chaque groupe les équipes sont numérotées de 1 à 5 et reçoivent obligatoirement.

Les 4^{ème} et 5^{ème} division : 14 heures 15

Chaque équipe reçoit son adversaire. Le premier qui est nommé reçoit.

Article 2 :

Le comité ne désignera pas d'arbitre pour ces rencontres de phase de poule.

Il incombe au club recevant de composer le jury.

Les feuilles de match seront mises en ligne, et c'est la commission sportive qui établira le classement.

Pour ces compétitions la tenue du club est obligatoire sous peine de sanction. Les membres du comité feront des contrôles aléatoires sur les lieux de rencontres. Si une infraction est constatée le club qui ne respecte pas le règlement sera sanctionné de match perdu.

Article 3 :

Pour 2026 le CDC Open sera constitué de 192 équipes :

La division 1 sera constituée de 24 équipes

La division 2 sera constituée de 24 équipes

La division 3 sera constituée de 48 équipes

La division 4 sera constituée de 48 équipes

La division 5 sera constituée de 48 équipes

Pour 2006, les équipes sont réparties au niveau départemental en 5 divisions :

1^{ère} division : 24 équipes soit 4 poules de 6 équipes

2 ^{ème} division : 24 équipes	soit	4 poules de	6 équipes
3 ^{ème} division : 48 équipes	soit	8 poules de	6 équipes
4 ^{ème} division : 48 équipes	soit	8 poules de	6 équipes
5 ^{ème} division : 48 équipes	soit	8 poules de	6 équipes

En division 1

Phase de poule :

Les 24 équipes généreront 4 groupes de 6 équipes. Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/4 de finale. Pour les descentes, elles sont établies en fonction des équipes descendues de CRC.

Phase finale

Tirage des 1/4 de finales :

Match 1 :	1 ^{er} de la poule 1	contre	2 ^{ème} de la poule 4
Match 2 :	1 ^{er} de la poule 2	contre	2 ^{ème} de la poule 3
Match 3 :	1 ^{er} de la poule 3	contre	2 ^{ème} de la poule 2
Match 4 :	1 ^{er} de la poule 4	contre	2 ^{ème} de la poule 1

Tirage des 1/2 finales :

Match 5 :	vainqueur du match 1	contre	vainqueur du match 4
Match 6 :	vainqueur du match 2	contre	vainqueur du match 3

Le vainqueur de la finale accédera au CRC Open en 2027 et sera champion départemental

En division 2

Phase de poule

Les 24 équipes généreront 4 groupes de 6 équipes. Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/4 de finale. Pour les descentes, elles sont établies en fonction des équipes descendues de CRC.

Phase finale

Tirage des 1/4 de finales :

Match 1 :	1 ^{er} de la poule 1	contre	2 ^{ème} de la poule 4
Match 2 :	1 ^{er} de la poule 2	contre	2 ^{ème} de la poule 3
Match 3 :	1 ^{er} de la poule 3	contre	2 ^{ème} de la poule 2
Match 4 :	1 ^{er} de la poule 4	contre	2 ^{ème} de la poule 1

Tirage des 1/2 finales :

Match 5 :	vainqueur du match 1	contre	vainqueur du match 4
Match 6 :	vainqueur du match 2	contre	vainqueur du match 3

Les demi-finalistes montent en division 1

En division 3

Phase de poule :

Les 48 équipes généreront 8 groupes de 6 équipes. Le tirage est fait par rassemblement de 16 équipes géographique, les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/8 de finale. Pour les descentes, elles seront établies en fonction des équipes descendues de la deuxième division.

Phase finale

Tirage des 1/8 de finales :

Match 1 :	1 ^{er} de la poule 1	contre	2 ^{ème} de la poule 8
Match 2 :	1 ^{er} de la poule 2	contre	2 ^{ème} de la poule 7
Match 3 :	1 ^{er} de la poule 3	contre	2 ^{ème} de la poule 6
Match 4 :	1 ^{er} de la poule 4	contre	2 ^{ème} de la poule 5
Match 5 :	1 ^{er} de la poule 5	contre	2 ^{ème} de la poule 4
Match 6 :	1 ^{er} de la poule 6	contre	2 ^{ème} de la poule 3
Match 7 :	1 ^{er} de la poule 7	contre	2 ^{ème} de la poule 2
Match 8 :	1 ^{er} de la poule 8	contre	2 ^{ème} de la poule 1

Tirage des ¼ de finales :

Match 9 :	vainqueur match 1	contre	vainqueur match 5
Match 10 :	vainqueur match 2	contre	vainqueur match 6
Match 11 :	vainqueur match 3	contre	vainqueur match 7
Match 12 :	vainqueur match 4	contre	vainqueur match 8

Tirage des ½ finales :

Match 13 :	vainqueur match 12	contre	vainqueur match 10
Match 14 :	vainqueur match 11	contre	vainqueur match 9

Les demi-finalistes montent en division 2

En division 4

Phase de poule :

Les 48 équipes généreront 8 groupes de 6 équipes. Le tirage est fait par rassemblement géographique de 16 équipes géographique, les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/8 de finale. Pour les descentes, elles seront établies en fonction des équipes descendues de la troisième division.

Phase finale :

Tirage des 1/8 de finales :

Match 1 :	1 ^{er} de la poule 1	contre	2 ^{ème} de la poule 8
Match 2 :	1 ^{er} de la poule 2	contre	2 ^{ème} de la poule 7
Match 3 :	1 ^{er} de la poule 3	contre	2 ^{ème} de la poule 6
Match 4 :	1 ^{er} de la poule 4	contre	2 ^{ème} de la poule 5
Match 5 :	1 ^{er} de la poule 5	contre	2 ^{ème} de la poule 4
Match 6 :	1 ^{er} de la poule 6	contre	2 ^{ème} de la poule 3
Match 7 :	1 ^{er} de la poule 7	contre	2 ^{ème} de la poule 2
Match 8 :	1 ^{er} de la poule 8	contre	2 ^{ème} de la poule 1

Tirage des ¼ de finales :

Match 9 :	vainqueur match 1	contre	vainqueur match 5
Match 10 :	vainqueur match 2	contre	vainqueur match 6
Match 11 :	vainqueur match 3	contre	vainqueur match 7
Match 12 :	vainqueur match 4	contre	vainqueur match 8

Tirage des ½ finales :

Match 13 : vainqueur match 12 contre vainqueur match 10
Match 14 : vainqueur match 11 contre vainqueur match 9
Les demi-finalistes montent en division 3

En division 5

Phase de poule :

Les 36 équipes généreront 6 groupes de 6 équipes. Le tirage est fait par rassemblement de 12 équipes géographiques, les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/8 de finale, ainsi que les 4 meilleurs troisième.

Phase finale :

Tirage des 1/8 de finales :

Match 1 : 1^{er} de la poule 1 contre 2^{ème} de la poule 8
Match 2 : 1^{er} de la poule 2 contre 2^{ème} de la poule 7
Match 3 : 1^{er} de la poule 3 contre 2^{ème} de la poule 6
Match 4 : 1^{er} de la poule 4 contre 2^{ème} de la poule 5
Match 5 : 1^{er} de la poule 5 contre 2^{ème} de la poule 4
Match 6 : 1^{er} de la poule 6 contre 2^{ème} de la poule 3
Match 7 : 1^{er} de la poule 7 contre 2^{ème} de la poule 2
Match 8 : 1^{er} de la poule 8 contre 2^{ème} de la poule 1

Tirage des ¼ de finales :

Match 9 : vainqueur match 1 contre vainqueur match 8
Match 10 : vainqueur match 2 contre vainqueur match 6
Match 11 : vainqueur match 3 contre vainqueur match 5
Match 12 : vainqueur match 4 contre vainqueur match 7

Tirage des ½ finales :

Match 13 : vainqueur match 9 contre vainqueur match 12
Match 14 : vainqueur match 10 contre vainqueur match 11
Les demi-finalistes montent en division 4

Article 4 :

Composition du Jury :

Le Président du club organisateur (Président de Jury).
Tous les capitaines des équipes.

Article 5 :

Les feuilles de match seront numérisées et seront mises en ligne sur le site du CD.

Article 6 :

Rappel du règlement Fédéral (article.10.2) pour le CDC le comité peut fixer un délai pour le dépôt des listes mais également utiliser la feuille de match du 1^{er} match de la 1^{er} journée qui fera office de liste initiale.

Toutefois, 2 joueurs maximum pourront changer d'équipe mais uniquement pour une division supérieure et ils ne pourront plus en changer par la suite. De même une équipe ne pourra pas comporter plus de 2 joueurs venant d'une division inférieure.

En cas de non-respect de ces règles, il sera appliqué les sanctions prévues à l'article 15 et 16 du présent règlement. C'est la présence effective d'un joueur sur une feuille de match qui valide son appartenance à une liste.

Le comité de pilotage a mis en place un fichier Excel (consultable sur le site du CD) pour le suivi des feuilles de match afin que les règles éditées par la FFPJP soient respectées par toutes les équipes. Le fichier est consultable sur le site du Comité par les clubs dans la barre horizontale en haut de la page d'accueil.

Il a été décidé par les clubs lors de la réunion du 14 octobre 2024 en application du règlement CNC 2023 de la FFPJP (article 15 et 16) un barème de sanction pour l'ensemble des CDC.

Toutes les équipes qui joueront avec des joueurs dit « brulés » auront match perdu à zéro point sans pénalité financière la première fois suivant le choix des votants.

En cas de récidive du même club, quel que soit l'équipe qui est concernée, il y aura en plus une sanction financière de la moitié du forfait soit 50 euros par match.

L'application est effective à partir du 16 octobre 2023.

Article 7 :

Article 22 du règlement intérieur : amendes pour les forfaits

Montant des amendes pour forfaits :

Amende de **100 €** pour un match

Amende de **200 €** pour une journée à (ou) 2 matchs

Amende de **300 €** pour une journée à (ou) 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec l'application des amendes relatives.

Amende de **400 €** pour le forfait général avant le début de la compétition, après la publication du tirage et du calendrier des rencontres. Les amendes d'un premier forfait ne sont pas cumulables avec l'amende du forfait général avec application éventuelle de sanction sportives.